

IDENTIFICATION DU CHEVAL

Relevé du signalement

Sexe : femelle, mâle, hongre

Robe : robe de base, mélanges de poils, panachures, adjonctions

Marques : en-tête, liste, balzane, taches, cicatrices définitives

Épis

Pose du transpondeur électronique

Implantation du transpondeur par un vétérinaire agréé ou un agent de l'IFCE

Transpondeur (puce) implanté avec une seringue dans la partie supérieure gauche de l'encolure

Transpondeur lisible avec un lecteur spécifique pour vérifier l'identité du cheval

Immatriculation dans le fichier central SIRE

SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés

Envoi du signalement et du numéro du transpondeur électronique au fichier central SIRE

Identification du cheval avec un numéro SIRE unique commençant par les 2 derniers chiffres de son année de naissance

Édition du document d'identification et de la carte d'immatriculation par l'IFCE

IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Équitation

Document d'identification (ou livret signalétique) :

Nom, date et lieu de naissance, nom du naisseur, race, origines, signalement, numéro SIRE, numéro du transpondeur

Pages sanitaires : vaccinations, contrôles de médication, traitements, visas de déplacement

Carte d'immatriculation :

Principales références d'identité du cheval, numéro de matricule unique, nom du propriétaire